

EXPOSITION

La légende de Napoléon a 200 ans

Il y a 200 ans, le 5 mai, Napoléon mourrait à Sainte-Hélène. Une exposition retrace ces six années de captivité après la défaite à Waterloo.

• Ariane BILTERYST

C'était le 5 mai 1821. Il y a 200 ans jour pour jour, Napoléon, malade, tirait sa révérence, alors qu'il vivait en captivité sur l'île de Sainte-Hélène depuis six ans. Il avait 51 ans.

Le Mémorial de la Bataille de Waterloo 1815 a choisi de célébrer cet anniversaire en présentant une exposition exclusive dont la centaine d'objets réunis évoque les années de captivité. Napoléon, entouré d'une vingtaine de personnes de sa garde rapprochée, a mis à profit ces années pour rédiger ses mémoires et consigner sa légende dans des carnets, prenant pas mal de libertés avec la vérité historique.

Aux commandes de cette



À droite, la baignoire dans laquelle Napoléon passait des heures chaque jour ; à gauche, ses cannes de billard.

exposition qui ouvre ses portes ce 5 mai, le commissaire d'exposition, David Chanteranne, historien, attaché de conservation au Musée Napoléon de Brienne-le-Château, accompagné d'Antoine Charpagne, responsable culturel du Mémorial. Pour évoquer cette période de 1815 à 1821, une cinquantaine d'objets, pièces originales, cartes, manuscrits... ont été prêtés

par des institutions, dont certaines rapatriées, non sans mal, depuis Sainte-Hélène (Longwood), où les Français les conservent précieusement, tout comme ils conservent les lieux jadis occupés par l'Empereur déchu. L'autre moitié des pièces proviennent de collections privées, belges surtout.

« Pour présenter le quotidien de Napoléon à Longwood, qui

n'était pas aussi agréable qu'on se l'imagine parfois, nous avons rassemblé des objets tels que la baignoire dans laquelle Napoléon passait au moins une heure et demie par jour, des vêtements, des effets personnels, un des trois bicornes de l'empereur aussi, objet exceptionnel et authentifié... », indique Antoine Charpagne qui resitue la vie sur l'île. « Il faut se rendre compte qu'il était là-bas à 2 500 km des

côtes africaines, qui étaient les plus proches, et surveillé en permanence par 600 canons, tant les Anglais craignaient qu'on vienne le chercher. Un climat très humide et battu par les vents. Un logement miné par la présence de rats... »

Des objets exceptionnels

La plupart des objets exposés n'ont jamais été proposés aux yeux du public. Ils racontent « la naissance de la légende de Napoléon » et sont répartis dans quatre espaces thématiques, sur 300 m². Le parcours du visiteur se termine par un espace consacré au « temps du héros ». Le 5 mai 1821, Napoléon décède et son martyr alimente immédiatement les esprits romantiques des politiques et artistes de l'époque. En 1840, c'est le retour des cendres, retour triomphal, sur les Champs-Élysées à Paris, où plus de deux millions de Français assistent au cortège. Un destin hors norme qui a marqué les esprits, jusqu'à aujourd'hui encore. ■

➤ Jusqu'au 17 octobre, au Mémorial de la Bataille de Waterloo 1815.

www.waterloo1815.be.

GENAPPE

Le directeur du Tof Théâtre dans un bras de fer

Après les événements du week-end, Alain Moreau déplore encore une fois la surdité du gouvernement. Les amendes seront contestées en justice.

Après un week-end très agité pour les acteurs culturels qui tentent, en vain, de faire entendre qu'ils sont capables de reprendre leurs activités tout en respectant un protocole sanitaire, la parole est à ces derniers.

Alain Moreau, le directeur du Tof Théâtre, théâtre de marionnettes de Genappe, est l'un de ces « effrontés cultu-



Entouré de ses marionnettes fétiches, Alain Moreau a bravé les interdictions et plaidé pour le spectacle vivant, ce week-end.

rels », participant au mouvement « Still standing for culture ». Lors de la représentation programmée dans sa salle, Le Monty, vendredi soir, il a réuni une trentaine d'irréductibles spectateurs malgré

la présence renforcée des forces de police et les interdictions. La police a fait arrêter le spectacle après quelques minutes et fait évacuer la salle. Trente PV sont tombés, dont deux pour le seul Alain Moreau. D'autres

« récalcitrants culturels » ont pris le risque de se faire verbaliser pendant tout le week-end en manifestant leur soutien au secteur.

« Les éventuelles amendes seront évidemment contestées devant les tribunaux, qui sont notre seul recours face à la surdité du gouvernement et du pouvoir exécutif », souligne Alain Moreau, insistant sur le fait que l'arbitraire règne désormais puisque les bourgmestres et gouverneurs ne sont plus alignés et que leurs réactions oscillent entre interdiction, tolérance, et même parfois facilitation.

Dans un communiqué, il reprend les revendications de base des acteurs culturels et réaffirme leur détermination à aller jusqu'au bout : « De-

vrons-nous continuer à jouer nos spectacles clandestinement ou le gouvernement va-t-il enfin nous laisser travailler selon les protocoles qu'il a lui-même mis en place ? Nous considérons en effet que, dans la mesure où il est à présent établi que les rassemblements de public dans des salles de spectacle ou de cinéma avec respect des protocoles ne provoquent pas d'accroissement du risque de contamination, la santé mentale des citoyens et des travailleurs artistiques et leur droit d'accès à la culture représentent aujourd'hui un intérêt supérieur. »

Inutile de le dire : le secteur ne désarmera pas tant que les lignes n'auront pas bougé. ■

A. Bil.

➤ Le week-end en images :
https://youtu.be/TiOAU_JoPQE,
<https://youtu.be/A9atdRV4ces>.